

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire

Service du budget, de la  
performance et des  
établissements

Sous-direction de la vie  
scolaire, des  
établissements et des  
actions socio-éducatives

Bureau  
des actions éducatives,  
culturelles et sportives

DGESCO B3-4  
n° 2017-0199

Affaire suivie par  
Barbara DAVIET  
Téléphone  
01 55 55 33 92  
Courriel  
barbara.daviet  
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Paris le 15 JAN. 2018

Le ministre de l'éducation nationale

à

Mesdames et messieurs les recteurs  
d'académie

Mesdames et messieurs les inspecteurs  
d'académie, directeurs académiques des  
services de l'éducation nationale

**Objet :** Lancement de la Fête du court-métrage 2018

Organisée chaque année sous l'égide du Centre national du cinéma et de l'image animée, la Fête du court métrage, intitulée « Le Jour le plus Court » jusqu'en 2015, est une opération nationale qui permet aux particuliers et aux collectivités, dont les écoles et établissements scolaires, d'organiser des projections de toutes formes de films courts (fiction, animation, documentaire, film expérimental, etc.) sélectionnés pour leur qualité et leur inventivité. Ce dispositif d'éducation à l'image participe pleinement à l'ambition des ministres de l'éducation nationale et de la culture de donner accès à 100 % des élèves à une éducation artistique et culturelle de qualité dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, défini dans la circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013. Pour sa sixième édition, en 2016, plus de 2 400 écoles et établissements scolaires ont pris part à cette manifestation.

La Fête du court métrage se déroulera cette année **du 14 au 20 mars 2018**. Les enseignants sont invités à s'inscrire sur le site officiel <http://portail.lafeteducourt.com/> du 4 janvier au 8 février 2018. Sept programmes y seront proposés par niveau scolaire (maternelle, primaire, collège, lycée) sur des thématiques adaptées à chaque tranche d'âge. Les enseignants pourront ensuite sélectionner et télécharger gratuitement les programmes qu'ils souhaitent projeter à leurs élèves lors de la Fête du court métrage. Des fiches pédagogiques, réalisées par Réseau Canopé, ainsi que des affiches de l'opération seront également disponibles sur ce site.

Par ailleurs, des projections et rencontres avec des professionnels du cinéma seront organisées au sein des Ateliers Canopé tandis que des programmes Jeune public seront réservés aux salles de cinéma : les enseignants qui veulent y organiser une sortie peuvent se rapprocher d'un exploitant de salle. Les participants souhaitant être accompagnés dans l'organisation de cette opération au sein de leur école ou établissement scolaire sont invités à contacter Elliot Lardenois ([diffusion1@lafeteducourt.com](mailto:diffusion1@lafeteducourt.com)).

Je vous remercie par avance de la diffusion de cette information auprès de vos équipes académiques, afin d'assurer la réussite de la Fête du court métrage 2018.

Pour le ministre et par délégation  
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Marc HUART